

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION : 15 décembre 2017

N°2017-09-14

Conseillers en exercice : 63
Conseillers titulaires et suppléants présents : 50
Conseillers votants : 49
Dont pouvoirs : 5

Pour : 49
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **2017** et le **21 décembre** à **18 heures 30**, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Coteaux du Blanzacais, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Luc MARRAUD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. DELATTE Benoît, Mme GARD Patricia, M. BUZARD Laurent, M. BOBE Philippe - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCCA Allain - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **TOUVERAC** : Mme DUMONTET Jocelyne - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux).
Mme AUTHIER-FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à M. CHAUVIN Thierry (Barbezieux).
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux).
M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. SAUMON Gérard (Champagne-Vigny).
M. VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à Monsieur DECELLE Guy (Val des Vignes)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. BOUTIN Christian, Mme MONTAUT Martine, M. TESTAUD Alain, M. PETIT Bernard, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

Mme HUGUET Séverine, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme GARNEAU Janine, M. MAUGET Bernard, M. GUILLON Jean-Jacques, M. BONNAUD Pascal, Mme PARIS Marie-Nicole, Mme ROCHAIS Anne-Marie, Mme MONNEREAU Françoise, M. RAUTUREAU Jean-Michel, M. HUGUES Jacky, Mme POIRIER Sylvie.

N° 14 - Objet : Avenants aux marchés de transport scolaire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge des affaires scolaires et de l'enfance jeunesse.

Monsieur le Vice-Président rappelle que la CdC4B Sud-Charente exerce la compétence des transports scolaires en tant qu'organisateur de second rang après le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Considérant :

- la modification annuelle du tarif journalier prévue dans les marchés ;
- les modifications de service apportées par des variations kilométriques des circuits ;

la Communauté de Communes des 4B doit valider les avenants aux marchés de transport signés avec chacun des fournisseurs suivants, et selon les montants actualisés ci-après, intégrant les formules d'indexation des marchés et l'évolution du nombre de kilomètres :

Titulaire	Ligne	Prix journalier TTC initial	Prix journalier actualisé TTC 2017/2018	Prix annuel actualisé TTC 2017/2018	Nature des modifications rentrée 2017
TRANSPORTS MOULINIER (marché 2013)	Boisbretteau-Oriolles	116,60 €	96,91 €	16 959,25 €	+ 2 km
	Chillac-Passirac	111,10 €	121,83 €	21 320,25 €	+ 17 km
	St Vallier-Guizengeard-Brossac- écoles/ écoles	317,60 €	349,54 €	61 169,75 €	+ 2 km
CITRAM (marché 2015)	Becheresse Champagne Vigny Blanzac Maternelle	99,82 €	101,92 €	17 836,00 €	
	Pérignac-Blanzac	84,92 €	86,70 €	15 172,50 €	
MC TRANSPORTS (marché 2013)	Jurignac-Péreuil	361,87 €	370,68 €	64 869,00 €	
VORTEX (marché 2017)	Aubeville-Etriac-Mainfonds-Blanzac	107,63 €	108,97 €	18 606,25 €	changement de bus (9 places au lieu de 7)
JEROME BERTHELOT (marché 2017)	Châtignac-Brossac	103,18 €	104,03 €	18 205,25 €	+ 1,7 km

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de Communes des 4B est devenue organisatrice de second rang pour le transport de St Palais du Né en direction de l'école de Criteuil La Magdeleine. Ce dernier était, en effet, jusqu'à l'an passé organisé par le Syndicat Mixte à Vocation Scolaire de Grande Champagne Sud (SMVOS).

Par arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 a été créée la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac, ce qui implique le retrait des communes d'Ambleville, Criteuil la Magdeleine et Lignières Sonnevile du SMVOS de Grande Champagne pour l'exercice de la compétence transport scolaire.

C'est pourquoi à compter de la rentrée scolaire 2017/2018, la ligne de St Palais Du Né – Criteuil La Magdeleine s'ajoute aux marchés renouvelés cette année.

NOUVEAUX MARCHES 2017

Titulaire	Ligne	Prix journalier TTC initial	Prix journalier actualisé TTC 2017/2018	Prix annuel actualisé TTC 2017/2018
TRANSDEV (marché 2017)	Guimps Montchaude	LMJV 92,25 €	LMJV 92,25 €	16 250,24 €
		Me 95,30 €	Me 95,30 €	
	RPI Challignac- Berneuil-St Aulais	LMJV 213,84 €	LMJV 213,84 €	38 484,62 €
		Me 244,19 €	Me 244,19 €	
	RPI St Hilaire-Salles St Bonnet	LMJV 157,89 €	LMJV 157,89 €	28 219,26 €
		Me 174,72 €	Me 174,72 €	
MAIRIE DE BARRET (marché 2017)	Lachaise-Barret	192,50 €	192,50 €	33 687,50 €
MAIRIE DE CRITEUIL LA MAGDELEINE (marché 2017)	St Palais Du Né - Criteuil La Magdeleine	34,10 €	34,10 €	5 967,50 €

	Prix annuel TTC du marché 2016/2017	Prix annuel TTC du marché 2017/2018	Variation du prix annuel en % de 2017/2016
Total	339 063,24 €	356 747,37 €	+ 5,22

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte la signature des avenants pour les montants journaliers signalés ci-dessus avec chacun des transporteurs précités ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

La dépense sera imputée à l'article 6247 du budget affaires scolaires.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 22 DEC. 2017 ...
Publié ou notifié le : 22 DEC. 2017
Touvérac, le 22 DEC. 2017

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 22 décembre 2017
le Président,
Jacques CHABOT.

Par délégation,
François MONTEZIN
Directeur

